



L'Agora du Conseil



Commission
scolaire
de Montréal

Volume 9, numéro 11 – Juin 2017



L'Agora du Conseil est une publication mensuelle du Service du secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités à la séance ordinaire du Conseil du 21 juin 2017, poursuivie le 27 juin, qui s'est tenue au centre administratif de la Commission scolaire.

- **Budget 2017-2018 de la CSDM**

Un budget équilibré de 1 094,5 M\$ pour 2017-2018 a été adopté à la séance du Conseil des commissaires du 21 juin. Sur le thème de l'optimisation, du développement et de la croissance, ce budget marque la fin du plan de retour à l'équilibre budgétaire qui, au cours des cinq dernières années, a entraîné son lot de rationalisation de toutes sortes.

Les efforts remarquables de rationalisation amorcés en 2012-2013 ont ainsi permis de diminuer les dépenses administratives de 35 %, portant les frais administratifs à 3 % des dépenses totales.

Le grand objectif de la CSDM demeure de développer les services offerts aux élèves et de réinvestir dans leur réussite.

- **Ventilation du budget de l'Opération solidarité**

Le Conseil des commissaires a entériné la ventilation proposée pour le budget de l'Opération solidarité. Le financement de ce programme provient du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSM). La ventilation adoptée pour l'année 2017-2018 se fera selon deux volets : les projets Opération solidarité et les mesures alimentaires.

- **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires**

La CSDM est tenue de rendre compte de l'utilisation qu'elle fait des locaux qui sont à sa disposition dans son Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires (PTRDI). Le parc immobilier de la CSDM est en constante évolution pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins de sa population scolaire.

Dans le contexte de la croissance de la population scolaire et des travaux en cours et à venir à la CSDM, plusieurs groupes d'élèves doivent être scolarisés temporairement à l'extérieur de leur école de quartier ou des changements doivent être apportés à leurs situations. Ainsi, l'acte d'établissement des écoles Sainte-Odile, Louise-Trichet, Saint-Jean-de-Matha et Sainte-Bernadette-Soubirous, de l'École des métiers du meuble de Montréal, du Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP), de l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal et de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal devra être modifié pour qu'un bâtiment y soit ajouté, et ce, dès l'année scolaire 2017-2018. Certains établissements conservent une école transitoire permettant de recevoir des élèves.

De plus, le Conseil des commissaires a adopté la version pour consultation du PTRDI 2018-2021, qui peut être consultée sur le site Web de la CSDM, à l'adresse suivante : <http://csdm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/PTRDIA-10-115-annexes.pdf>. La version pour adoption du PTRDI 2018-2021 sera présentée à la séance du Conseil des commissaires du 20 décembre 2017.

- **Approbation des projets particuliers de cinq écoles de la CSDM**

Le Conseil des commissaires a approuvé les projets particuliers de formation de cinq écoles, soit les programmes d'école alternative des écoles primaires Arc-en-Ciel, Atelier et Élan et de l'école primaire-secondaire Le Vitrail, ainsi que le programme d'école à vocation internationale de l'École internationale de Montréal.

- **Adoption du guide nutritionnel et des listes des prix des aliments vendus par la CSDM**

Le Conseil des commissaires a approuvé le guide nutritionnel de la CSDM. Ce dernier fixe explicitement les standards de la CSDM pour le service de repas dans les écoles afin de favoriser de saines habitudes alimentaires par la subvention des repas des jeunes. Le Conseil a également approuvé les listes des prix des aliments vendus par la CSDM, qui visent à aiguiller les élèves vers des aliments sains. Pour l'année 2016-2017, le prix du mets principal augmentera de 0,05 \$. Toutefois, une hausse de la subvention pour le mets principal permettra de réduire le prix de vente, pour les élèves, de 0,05 \$ par rapport au prix de vente en 2016-2017.

- **Répartition budgétaire des programmes de soutien alimentaire**

Le Conseil des commissaires est convaincu que les programmes de soutien alimentaire contribuent à la réussite scolaire des élèves et il souhaite offrir aux élèves une éducation à la saine alimentation. Il a donc approuvé la répartition budgétaire et les modèles de distribution de quatre programmes de soutien alimentaire (les programmes de collations de l'Opération solidarité, du lait-école, de la mesure alimentaire et de l'aide alimentaire) ainsi que la liste des écoles ciblées par chacun d'entre eux.

- **Période réservée au public**

Au cours de la période réservée au public, des parents, des représentants du milieu scolaire et des membres de la communauté ont présenté aux commissaires leurs préoccupations dans différents dossiers. Ainsi, une représentante du conseil d'établissement de l'école Le Vitrail a demandé au Conseil de réitérer son soutien à l'école devant les décisions du MEES et de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM) pour assurer le maintien des classes regroupant trois années d'étude ainsi que pour éviter le départ de deux élèves du troisième cycle vers leur école de quartier en raison du changement à l'indice de défavorisation associé à l'école. Des mères d'élèves de l'école Marguerite-Bourgeoys, qui s'inquiètent de l'ouverture annoncée d'un centre d'injection supervisée à 200 mètres de l'école, ont également demandé le soutien des commissaires. Des parents d'élèves fréquentant l'école Louis-Riel ont quant à eux réitéré leur opposition à l'utilisation d'une partie de l'école comme école transitoire pour des élèves du centre d'éducation des adultes Tétreaultville. La présidente de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire a demandé des éclaircissements à propos du nombre de postes de direction octroyés sans affichage et a indiqué que son association revendiquerait l'ajout de postes d'adjoints dans le contexte des surplus enregistrés par la Commission scolaire. Enfin, des locataires de bâtiments excédentaires de la CSDM et un parent d'élève d'une école cohabitant avec des organismes communautaires ont demandé que la CSDM revoie ses décisions relatives aux augmentations de loyer pour permettre aux organismes de rester locataires.

- **Embauche et rétention des employés de la CSDM**

Les commissaires se sont penchés sur la question de l'embauche et de la rétention des employés de la CSDM, et notamment sur les réflexions menées avec les syndicats et associations à ce sujet, et ont demandé, par résolution, que le comité sur les ressources humaines et le Conseil des commissaires obtiennent des rapports sur les discussions en cours et les mesures prises. Ils ont

également résolu de demander l'appui des départements des sciences de l'éducation et de l'APPM pour accroître le nombre de stagiaires à la CSDM.

- **Protocole en cas de remplacements à répétition dans les classes de la CSDM**

Des représentants du mouvement Je protège mon école publique se sont présentés en audience pour sensibiliser le Conseil des commissaires à l'étendue du problème de remplacements à répétition dans certaines classes au Québec et aux répercussions de ce problème sur les élèves et leurs familles. Par la suite, les commissaires ont adopté une résolution visant la mise en place d'un protocole permettant de repérer rapidement les situations problématiques et d'agir de manière rapide et coordonnée dès qu'une telle situation semble se dessiner dans une classe. Ils ont également décidé de négocier avec l'APPM pour trouver des solutions à ce problème.
- **Classes de maternelle 4 ans en milieu défavorisé**

À la période réservée au public, M^{me} Yolande Brunelle, du comité-conseil sur l'implantation des maternelles 4 ans à temps plein en milieu défavorisé, s'est présentée pour demander comment la CSDM comptait réagir à la décision du gouvernement de ne lui octroyer que trois des dix classes demandées. La présidente a expliqué que le Ministère était depuis entré en contact avec la CSDM pour annoncer qu'il lui accordait trois classes supplémentaires, pour un total de six, et ouvrait le programme, d'abord réservé aux écoles de quartier ayant un indice de défavorisation de 9 ou de 10, aux écoles dont l'indice est de 8. Par ailleurs, le Conseil s'est penché sur une proposition de certains commissaires concernant l'ajout de classes de maternelle 4 ans en milieu défavorisé et ils ont décidé de transférer l'étude de cette proposition au comité de travail sur la qualité des services éducatifs offerts sur le territoire.
- **Stratégie pro-parents**

Le Conseil des commissaires a adopté une résolution par laquelle il accepte l'énoncé de principe présenté par le comité sur la stratégie pro-parents 2.0. Celui-ci s'est donné pour mandat, en plaçant l'élève ainsi que sa réussite scolaire et sociale au cœur de toutes ses décisions, de travailler à améliorer la communication entre les parents et les intervenants scolaires de la CSDM en établissant une liste brève et ciblée de priorités qui mèneront à des actions concrètes pour les parents et réalisables pour l'administration.
- **Développement de Côte-des-Neiges**

Dans le contexte de l'annonce de l'intention de la Ville de Montréal d'assurer un développement majeur dans Côte-des-Neiges qui devrait permettre d'accueillir 5 000 familles dans le secteur de l'ancien hippodrome Blue Bonnets et du secteur de Namur-Jean-Talon, les commissaires ont donné le mandat à la présidente d'intervenir auprès du maire de Montréal, du maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges, du conseiller municipal et du ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport afin de s'assurer que les plans de développement prévoient des lieux pour la scolarisation des enfants au primaire et au secondaire.

Nominations

Directions adjointes de service

- **M. Mathieu Desjardins** a été nommé au poste de directeur adjoint au **Service de l'organisation scolaire**. Il est entré en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M. Guillaume Geoffroy** a été nommé au poste de directeur adjoint au **Service des ressources matérielles**. Il est entré en fonction le 1^{er} juillet 2017.

Coordinations de service

- **M^{me} Nancy Fortin** a été nommée au poste de coordonnatrice du **Bureau de l'expertise et du déploiement pédagogique II** des **Services éducatifs**. Elle est entrée en fonction le 21 mars 2017.
- **M^{me} Geneviève Audy** a été nommée au poste de coordonnatrice du **Bureau des services-conseils en assiduité au travail** au **Service de la gestion des personnes et du développement des compétences**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.

Directions d'établissement

- **M^{me} Marie-Claude Archambault** a été nommée directrice de l'école **Saint-Zotique**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M. Patrick Béchar**d a été nommé directeur de l'école **Hélène-Boullé**. Il est entré en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M^{me} Geneviève Bédard** a été nommée directrice de l'école **Georges-Vanier**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M^{me} Annie Benoit** a été nommée directrice de l'école **Robert-Gravel**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M^{me} Marie Cabana** a été nommée directrice de l'école **La Dauversière**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M^{me} Sandra Carrier** a été nommée directrice de l'école **Armand-Lavergne**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M. Ghislain Gaudet** a été nommé directeur de l'école **Saint-Antoine-Marie-Claret**. Il est entré en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M^{me} Jennifer Ouellette** a été nommée directrice de l'école **Gadbois**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.

Directions adjointes d'établissement

- **M^{me} Nathalie Bourget** a été nommée, de façon **temporaire**, directrice adjointe à l'école **Saint-Luc**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M^{me} Lucie Ducharme** a été nommée directrice adjointe à l'école **De la Petite-Bourgogne**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M^{me} Annie Gagnon** a été nommée directrice adjointe à l'école **Notre-Dame-des-Neiges**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M^{me} Valérie Hénault** a été nommée directrice adjointe à l'école **Saint-Luc**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.

- **M^{me} Marie-Julie Plourde** a été nommée directrice adjointe à l'école **Joseph-Charbonneau**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M. Luc Pouliot** a été nommé directeur adjoint à l'**École des métiers de l'aérospatiale de Montréal**. Il est entré en fonction le 1^{er} juillet 2017.

Le Conseil des commissaires leur souhaite tout le succès possible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Source : Service du secrétariat général
Cette publication est rédigée en nouvelle orthographe.

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires,
vous pouvez nous écrire à secg@csgm.qc.ca ou nous appeler au 514 596-6012.

090009
Conception visuelle : Service des communications